

**DEMANDE D'AUTORISATION INDIVIDUELLE
DE DESTRUCTION DU RENARD
PERIODE du 1^{er} au 31 MARS 2020**

M. (Mme) Prénom : Nom :
ou personne morale

Propriétaire (possesseur ou fermier) Délégué du propriétaire
(délégation écrite Article R427-8 du Code de l'Environnement)

Adresse :

Code Postal : Commune : Tel. :

Courriel :@.....

sollicite l'autorisation de détruire à tir le renard dans les conditions ci-dessous :

Commune de :

Désignation du territoire : Surface :

Joindre un plan de situation au 1/25.000^{ème}

Fait à le

Signature :

Le présent imprimé devra être adressé pour décision à la DDTM (service eau nature et territoires – 62 boulevard de Belfort – CS 90007 - 59042 LILLE Cedex, accompagné d'une enveloppe timbrée et libellée à l'adresse du déclarant.

SEULES LES DEMANDES COMPLETES SERONT TRAITÉES.

DECISION : N°

M. (Mme) est autorisé (e) à détruire à tir le renard du 1^{er} au 31 mars 2020 sur le territoire ci-dessus défini et conformément à l'arrêté ministériel du 3 juillet 2019.

Il devra être porteur de la présente autorisation et d'une délégation écrite du propriétaire.

Lille, le

COMPTE-RENDU A ADRESSER AVANT LE 15 avril 2020

N°

A : DDTM Service Eau Nature et Territoires– 62 boulevard de Belfort - CS 90007 – 59042 LILLE Cedex

M. (Mme) déclare avoir prélevé, pendant la période du 1^{er} au 31 mars 2020renards sur le territoire de la commune de

Le défaut de compte-rendu pourra entraîner le refus des demandes ultérieures